

FÊTE AU VIEUX Village

QU'EST-CE QUE LA FÊTE AU VIEUX-VILLAGE?

La Fête au Vieux-Village se tiendra le 7 juin de 10 h à 16 h, à la place publique située à l'intersection du boulevard Saint-Joseph et de la rue Principale. En cas de pluie, la fête sera déplacée au 8 juin.

Lors de cette journée, plusieurs activités permettront aux petits et aux grands de s'amuser tout en découvrant les commerçants locaux. De plus, les jeunes participants pourront tester leur habileté à travers divers jeux de kermesse afin de récolter des coupons leur permettant de participer aux nombreux tirages tout au long de la journée. Les prix du tirage seront remis par les commerçants participants. Des amuseurs publics et des artistes seront également sur place pour animer l'événement.

Cette année, La grande journée des petits entrepreneurs se greffera également à l'événement, offrant ainsi une belle vitrine aux jeunes entrepreneurs qui auront l'occasion de présenter et vendre leurs créations.

Afin que cette fête destinée à une clientèle familiale soit des plus amusantes, le comité organisateur souhaite que les commerces et industries participants fassent preuve d'imagination et de créativité pour offrir aux visiteurs un kiosque animé et intéressant. Il est possible pour les commerçants de vendre leurs produits sur place et de remettre des objets promotionnels.



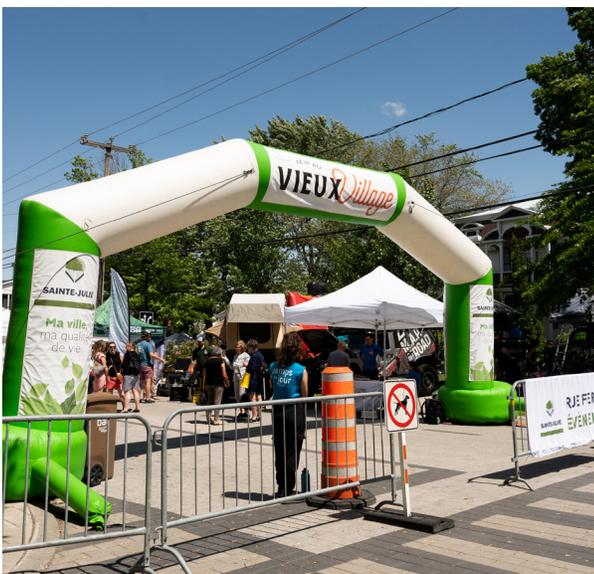


LES OBJECTIFS DE L'ÉVÉNEMENT :

- Faire découvrir aux Julievillois le secteur du Vieux-Village ;
- Faire connaître les commerces de Sainte-Julie aux Julievillois ;
- Divertir les citoyens en offrant une fête familiale.

EN PARTICIPANT À L'ÉVÉNEMENT, LA VILLE DE SAINTE-JULIE S'ENGAGE À :

- Fournir une tente-abri d'environ 10 pieds x 10 pieds ;
- Fournir une table de 2 pieds x 6 pieds ;
- Fournir 2 chaises ;
- Fournir un maximum de 4 blocs de béton ;
- Publiciser l'événement et les commerçants participants par le biais d'affiches, de publicités dans les journaux locaux, dans les bulletins d'information Les Loisirs et Le Citoyen ;
- Fermer les rues de façon sécuritaire ;
- Offrir de l'animation sur le site tout au long de la journée ;
- Faire tirer, tout au long de la journée, les cadeaux offerts par les commerçants d'une valeur de 25 \$ comme prix de présence ;
- Mettre en place une zone de restauration permettant aux visiteurs de se restaurer et de profiter pleinement de l'événement.



CALENDRIER PROMOTIONNEL - SOMMAIRE

DATE	MÉDIA
4 avril	Publicité dans le bulletin d'information Les Loisirs
14 avril	Communiqué de presse + Création de l'événement Facebook + Page Facebook sur le site Web de la Ville
14 avril	Publicité dans bulletin d'information Le Citoyen
14 avril au 7 juin	Publicité sur les comptes Facebook et Instagram de la Ville
12 mai au 7 juin	Publicité sur les panneaux d'affichage électronique de la Ville
1 ^{er} mai	Parution dans l'Info-Julieillois
13 mai	Mot du maire lors de la séance publique
14 mai	Parution dans le courriel du maire
7 mai au 7 juin	Affichage dans l'ensemble des bâtiments municipaux
19 mai	Parution dans le Journal de Sainte-Julie
1 ^{er} juin	Parution dans l'Info-Julieillois
7 juin	Stories en direct sur les comptes Facebook et Instagram de la Ville
7 juin	Mention de votre commerce lors des tirages



VOUS VOUS ENGAGEZ À :

- Organisez une activité interactive à votre kiosque (veuillez préciser le type d'activité que vous proposez. Que ce soit un jeu, une démonstration, un atelier ou toute autre animation, chaque détail nous aidera à optimiser l'organisation et l'expérience des visiteurs) ;
- Payer un montant de 110 \$ ou 100 \$ si vous avez votre propre auvent (non remboursable, à moins de l'annulation complète de l'activité) ;
- Être présent de 10 h à 16 h le 7 juin 2024 ou le 8 juin 2025 (en cas de report) ;
- Avoir terminé l'installation de votre kiosque à 9 h 30 le jour de l'événement, aucun véhicule ne sera admis sur le site après 9 h ;
- Installer une affiche d'un minimum de 1 pied x 3 pieds pour identifier votre kiosque ;
- Couvrir la table d'une nappe ;
- Vendre seulement les produits que l'on retrouve habituellement dans votre commerce ;
- Offrir un ou plusieurs cadeaux d'une valeur de 25 \$ pour le tirage de la kermesse (afin de diversifier les prix et d'éviter une trop grande quantité de cartes-cadeaux, nous vous encourageons à proposer des articles variés tels que : jeux, jouets, livres, matériel de loisirs créatifs, articles de sport ou toute autre idée adaptée aux jeunes de 12 ans et moins).

